

# Le Qui fait Quoi ?- PARCOURSUP 2022

## Paramétrage des formations et formulation des vœux

Du 15 novembre au 20 novembre	Établissements/candidats	1 <sup>ère</sup> semaine de l'orientation
Du 15 novembre au 15 décembre	Établissements	- Paramétrage des formations par les établissements d'accueil - Mise à jour des données administratives par les établissements d'origine et d'accueil (administrateur, coordonnées, comptes, logiciel de notes...) <a href="https://gestion.parcoursup.fr">https://gestion.parcoursup.fr</a>
Du 15 novembre au 15 décembre	Lycées d'accueil	Saisie des capacités d'accueil et des frais de scolarité
Du 15 novembre 2021 au 14 janvier 2022	Écoles, universités, IUT, IFSI...	Saisie des capacités d'accueil et des frais de scolarité
Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre	Établissements d'origine	Orientation active : recueil des intentions d'orientation des élèves de terminale et conseils de classe d'orientation
Du 1 <sup>er</sup> au 15 décembre		Remontée des données SIECLE vers Parcoursup
À partir du 1 <sup>er</sup> décembre	Établissements d'origine	- Préparation à la remontée des notes et appréciations (mise à jour compte enseignant, référencement des PP, rattachement des enseignants/classes/matières) - Remontée des notes de terminale (1 <sup>er</sup> trimestre)
Le 21 décembre	Candidats	Ouverture du site d'information aux candidats : <a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a> avec le moteur de recherche mis à jour
Au plus tard le 14 janvier	Rectorat	Remontée des données CYCLADES (inscription au Bac)
<b>Vacances scolaires Réunion : Du 18 décembre 2021 au 23 janvier 2022</b>		
Du 14 au 18 février	Établissements/candidats	2 <sup>ème</sup> semaine de l'orientation
Du 20 janvier au 29 mars 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	- Inscription des candidats sur le site Parcoursup - Formulation des vœux par les candidats
Du 20 janvier au 13 mai au plus tard au 20 mai au plus tard	Candidats	Demandes de dérogation de secteur pour les licences
	SAIO	Traitement des demandes de dérogation de secteur
Le 1 <sup>er</sup> mars	Établissements/CFA	Ouverture de la saisie des contrats d'apprentissage
<b>Vacances scolaires Réunion 12 au 27 mars 2022</b>		
Du 2 février au 7 avril	Établissements d'origine	Fiches avenir (vérification ou saisie des notes et appréciations par les enseignants, saisie des éléments d'appréciation par les professeurs principaux et saisie de l'avis par les proviseurs)
Le 1 <sup>er</sup> avril au plus tard	Établissements d'origine	Remontée des notes de terminale (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> trimestres et/ou 1 <sup>er</sup> semestre)
À partir du 2 avril	Candidats	- Affichage aux candidats de la progression de la saisie de la fiche avenir - Mise à disposition des bulletins aux élèves

Le 8 avril 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	Date limite pour finaliser les dossiers (saisie de notes non remontées, saisie du projet de formation motivé...) et pour confirmer les vœux
Le 28 avril 23h59 (1h59 Réunion)	Établissements d'accueil (responsable formation)	Date limite pour accorder à un candidat un délai supplémentaire de confirmation sur un vœu
<b>Vacances scolaires Réunion du 14 au 29 mai 2022</b>		
Le 20 mai au plus tard	Établissements d'origine	Traitement de demandes de certification de bourses par les proviseurs
À partir du 2 juin	Candidats	Consultation de l'intégralité de la fiche avenir

## Phase d'examen des vœux (du 13 avril au 20 mai)

Du 11 avril au 6 mai	SAIO	Saisie : - des pourcentages minimums de boursiers et, pour les licences non sélectives, des pourcentages maximums de candidats résidant dans un autre secteur - des pourcentages minimums de bacheliers professionnels (en STS) et bacheliers technologiques (en IUT)
Le 13 avril	Établissements d'accueil	Récupération des fichiers définitifs de dossiers et début de l'examen des vœux par les commissions d'examen des vœux (mise à disposition des informations individualisées dès le 20 janvier 2021 mais la récupération ne sera réputée complète et exploitable par les CEV qu'à partir du 13 avril)
À partir du 21 avril		Possibilité de pointer « non reçu » un dossier candidat devant adresser au moins une pièce complémentaire en format papier
Au plus tard le 3 mai		Date limite pour pointer les dossiers des candidats devant adresser au moins une pièce complémentaire en format papier
Du 2 mai au 13 mai	Lycées d'accueil	- Retour des informations de l'examen des vœux et limite du retour des commissions d'examen des vœux - Saisie nombre de places à pourvoir par groupe - Saisie du nombre de candidats à appeler
Du 2 mai au 20 mai	Écoles, universités, IUT, IFSI...	- Retour des informations de l'examen des vœux et limite du retour des commissions d'examen des vœux - Saisie du nombre de candidats à appeler - Saisie le cas échéant du nombre de places à pourvoir par groupe
Au plus tard le 16 mai	Établissements d'accueil	Date limite de notification des informations de non admissibilités (pour les formations sélectives qui ont prévu une telle information)
Au plus tard le 18 mai		Date limite de notification des informations de non admissibilités (pour les formations sélectives qui ont prévu une telle information)
Du 23 au 25 mai 14h (16h - Réunion)		Période de vérification des classements et des données d'appel
Le 13 mai	Établissements / candidats	Affichage des pourcentages saisis par le SAIO
Du 26 mai au 1 <sup>er</sup> juin	SAIO/SCN	Période de contrôle des classements

## Processus d'admission en continu : la phase principale (2 juin au 15 juillet)

À partir du 2 juin	Candidats	- Affichage des réponses des formations - Affichage des notifications de refus en filières sélectives
À partir du 3 juin	Établissements/CIO/candidats	Mise en place du répondeur (activation facultative par le candidat)
		Phase d'accompagnement (individuel ou collectif) des candidats n'ayant eu que des réponses négatives pour les préparer à la phase complémentaire par les professeurs principaux, les PsyEn,
Le 7 juin 23h59 (1h59)	Candidats	Date limite de réponse pour une proposition reçue entre le 2 et le 6 juin
A partir du 7 juin		Délai de réponse à 2 jours (J+1)
Le 23 juin	Parcoursup SCN/SAIO	Remise à zéro des données d'appel (positionnement du nombre de candidats à appeler à hauteur du nombre de places dans le groupe)
<b>Vacances scolaires Réunion du 8 juillet au 15 août 2021</b>		
Le 5 juillet	Candidats	Résultats du baccalauréat 1 <sup>er</sup> groupe
Le 8 juillet	Parcoursup SCN/Candidats	Résultats du baccalauréat 2 <sup>e</sup> groupe
À l'appréciation des établissements	Établissements	Remise à zéro des données d'appel (positionnement du nombre de candidats à appeler à hauteur du nombre de places dans le groupe)
Le 15 juillet 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	Fin des réponses des candidats et de la phase principale
Le 16 juillet	Candidats	Archivage des vœux maintenus en attente

## Gestion exceptionnelle des démissions (16 juillet au 16 septembre)

Du 16 juillet au 1 <sup>er</sup> septembre inclus	Parcoursup SCN	Début de la gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale : fonctionnement automatique
Du 16 juillet au 30 juillet inclus	Candidats	Délai de réponse des candidats à 2 jours (J+1)
Le 21 août au plus tard		Date limite de réponse aux propositions reçues entre le 31 juillet et le 20 août (période de suspension estivale)
Du 21 août au 23 août		Délai de réponse des candidats à 2 jours (J+1)
Du 24 août au 16 septembre		Délai de réponse des candidats à 1 jour (J+0)
À partir du 1 <sup>er</sup> septembre jusqu'au 16 septembre inclus	Établissements d'accueil (par le chef d'établissement)	Gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale : fonctionnement manuel (fin de la gestion automatique)

## CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur)

À partir du 2 juin	Candidats	Ouverture de droit au réexamen en CAES pour les candidats en situation de handicap, sportif de haut niveau, trouble de santé invalidant, situation sociale
Le 1 <sup>er</sup> juillet	Candidats	Ouverture de la CAES pour les candidats sans proposition

## La procédure complémentaire : la PC (20 juin au 16 septembre)

À partir du 20 juin	Établissements d'accueil	Paramétrage de la procédure complémentaire
À partir du 23 juin	Candidats	Ouverture de la phase complémentaire : formulation des vœux pour les candidats, examen des vœux et réponses des formations sous 8 jours (hors pause estivale) Délai de réponse à 2 jours (J+1)
<b>Vacances scolaires Réunion du 9 juillet au 16 août</b>		
Du 16 juillet au 19 août inclus	Établissements d'accueil	Période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans oui-si)
<b>Le 17 août : rentrée scolaire (1<sup>er</sup> septembre rentrée scolaire en métropole)</b>		
A partir du 24 août	Candidats	Passage du délai de réponse des candidats à 1 jour (J+0)
Le 14 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)		Fin de la formulation des vœux par les candidats
Le 15 septembre – 23h59 (1h59 - Réunion)	Établissements d'accueil	Dernières études de dossiers et décisions
Le 16 septembre		Dernières propositions d'admission
Le 16 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	Dernières réponses des candidats - fin de la PC

## Saisie des présents

Dans la semaine de la rentrée (mardi 16 août)
---

## Inscriptions administratives

Avant le 13 juillet 12h (14h Réunion)	Candidats	Date limite d'inscription administrative <u>dans les établissements scolaires (lycées)</u> pour les propositions acceptées définitivement <b>jusqu'au 11 juillet inclus</b>
Avant le 20 juillet 12h (14H Réunion)		Date limite d'inscription administrative <u>dans les autres établissements</u> pour les propositions acceptées définitivement <b>jusqu'au 11 juillet inclus</b>
Le 17 août		Ouverture des Inscriptions administratives pour <b>les candidats ayant répondu «oui avec vœux en attente»</b>
Avant le 26 août 12h (14h Réunion)		- Date limite d'inscription administrative pour les propositions définitivement acceptées <b>entre le 12 juillet et le 21 août inclus</b> - Date limite inscriptions administratives pour les candidats ayant répondu «oui avec vœux en attente»
Aux dates fixées par la formation (à partir du 22 août – le plus tôt possible)		Date limite d'inscription administrative pour les propositions définitivement acceptées <b>à partir du 22 août</b>

## Fin de la session 2022

Le 17 septembre	Établissements/candidats	Affichage des notifications de non admission
Le 18 octobre 23h59 (1h59-Réunion)	Candidats	Fermeture du site Parcoursup
Le 28 octobre 23h59 (1h59-Réunion)	Établissements/SAIO	Fermeture du site de gestion et du site SAIO

## Préparation de la session 2023

Début juin 2022	Établissements d'origine	Remontée SIECLE des élèves de Première
Jusqu'à fin septembre 2022 au plus tard (après la remontée siecle et après le dernier conseil de classe de 1 <sup>ère</sup> )		Remontée des notes et appréciations des 3 trimestres ou 2 semestres de 1 <sup>ère</sup>

